



Comité Technique des DDI du 6 septembre 2018 Été meurtrier... rentrée chahutée ?



Acte I : le rapport « CAP 2022 » est rendu public « par la bande » :

Objectif casser le modèle social républicain, fragmenter le service public républicain, donner au secteur privé ce qui est rentable (ou le deviendra en faisant payer l'usager), supprimer à terme le statut de fonctionnaire. Un rapport très cohérent avec le "nouveau contrat social" mis sur la table des NON-discussions par la Fonction Publique (pour en savoir plus [ICI](#))

Acte II : le 24 juillet, le gouvernement adresse une carte postale aux fonctionnaires en général, aux agents des DDI en particulier (pour en savoir plus sur



la circulaire du 24 juillet [ICI](#))

Les préfets de région appelés à faire leurs courses d'ici mi-octobre parmi des orientations très en phase avec le rapport « CAP 2022 » (suppressions de missions, service public à géométrie très variable, outils permettant de viser au « tout le monde en préfecture »...).

Acte III : le Secrétaire général du gouvernement réunit le CT des DDI le 6 septembre, en présence de Thomas Cazenave (délégué interministériel à la transformation publique):



« Renforcer la prévention et la gestion de crises » dans le cadre d'AP 2022 :
De qui se moque-t-on ?

Retrouvez les éléments portés par FO en ouverture [ICI](#), ainsi que le communiqué relatif à la gestion de crise consultable [ICI](#).

Acte IV : la raison reprend le pouvoir suite à nos constats et sur la base de nos revendications pour la défense du service public et des agents des DDI (manifeste FO pour l'État territorial [ICI](#))...ou bien destination fuite en avant vers « État Zéro et République plurielle » ?



Quelques éléments de réponse...

Comment résumer une réunion de 3 heures en une page...si c'est possible !

- **Le discours très rodé d'une haute administration « en mission commandée »** : plus de souplesse et de modularité, des missions clarifiées par rapport aux collectivités, plus de proximité, « on ne part pas des postes à supprimer cette fois-ci », donner du sens aux agents, répondre aux besoins des citoyens, plus de mutualisation, plus de déconcentration, rassembler les agents dans un seul lieu, polyvalence des missions....
- **Un discours qui a bien du mal à rester crédible dès lors que l'on rentre dans le concret :**
 - « Ah bon, l'objectif de suppression des 50 000 postes a été abandonné par le Premier ministre ? » → aucune réponse bien sûr
 - « Partir des attentes des agents et des citoyens sur la base d'un forum qui a constitué un vaste fiasco, démontrant notamment que la fracture numérique est loin d'être réduite ? » → regards gênés
 - « Supprimer de nouvelles missions soit-disant en doublon (ça nous rappelle la RGPP et la MAP!) avec les collectivités quand on commence à mesurer aujourd'hui les vides laissés par l'arrêt des missions d'ingénierie et de solidarité en matière d'ouvrages d'art par exemple ? » → « Ah oui, c'est dommage... »
 - « Déjà que le citoyen a du mal à s'y retrouver dans le format actuel des services, imaginer de mettre en place 100 organisations différentes ne serait-il pas le moyen de ne garder qu'un seul point de repère : la préfecture » ? → pas vraiment d'infirmité...
 - « Donner du sens aux missions quand on restructure tous les 4 ans et que l'on veut casser les identités professionnelles en cassant les CAP nationales ? » → pas de réponse
 - « Organiser le renouvellement des comités techniques dans quelques semaines, en s'asseyant notamment sur leurs compétences et sur toute forme de concertation dans la circulaire du 24 juillet » → « Ah oui, il faut densifier le dialogue social local et national (en plein dans le processus électoral du 6 décembre!)...mais sans bouger le calendrier »

Suite à ce comité technique, **le Secrétaire général du gouvernement s'est engagé à faire remonter au plus haut niveau nos constats et revendications** (de là à imaginer un changement de cap sans hausser la voix...), et à nous faire une proposition d'organisation du « dialogue social » local et national (il serait temps!!!).

FO exige de ce point de vue **le respect des instances de dialogue social formelles**, dont les réunions de pseudo-concertation organisées par certains préfets ne sauraient tenir lieu. FO demande **la consultation pour avis des CT de chaque DDI** sur les propositions formulées par les directeurs aux préfets, puis sur les propositions des préfets au Premier ministre. FO demande de la même façon **la consultation pour avis des CT ministériels et du CT des DDI** avant toute prise de décision nationale, FO exigeant **un cadrage national** pour ne pas laisser les préfets de régions seuls avec leur petit jeu de mécano organisationnel.

Défense des effectifs, maintien d'une chaîne ministérielle, opposition à toute suppression ou externalisation/privatisation de mission, opposition à laisser mettre en place la dernière génération de fonctionnaires de ce pays, tels sont les combats auxquels FO est attachée, tels sont les combats que FO conduira !

Comité Technique des DDI du 6 septembre 2018

Les éléments portés par FO en ouverture

Monsieur le Président,

Alors que le gouvernement ne savait pas trop quoi en faire, **le rapport « CAP 2022 »** (consultable ICI) **a été rendu public « par la bande » le 20 juillet dernier.** Un rapport **très cohérent avec le "nouveau contrat social"** mis sur la table des NON-discussions par la Fonction Publique, un rapport **très en phase avec le projet du ministère de l'Intérieur** de mettre la main sur l'Etat territorial, **un rapport qui place dans sa mire de nombreuses missions des DDI** (à supprimer, transférer, externaliser).

Il n'aura pas fallu très longtemps au gouvernement pour y donner suite, au travers de la circulaire du 24 juillet 2018 (consultable ICI), **demandant aux préfets de région de faire leurs courses d'ici mi-octobre parmi des orientations très en phase avec le rapport « CAP 2022 ».** Mais rassurons-nous, s'il était possible d'y croire, cela serait fait pour « mieux répondre aux attentes des citoyens et des agents » !!!

Avec au programme :

- **le resserrement du rôle de l'État** sur des champs restreints et suivant des postures limitées
- **l'abandon de pans entiers de missions** (aménagement, logement, cohésion et action sociales, sports, développement économique, tourisme, contrôles sanitaires des établissements de restauration et de vente des aliments,...)
- **un service public à géométrie variable** en fonction des desideratas préfectoraux locaux, et l'avènement de l'inégalité de traitement des usagers et des agents en lieu et place d'un des principes fondateurs de notre république
- **la porte ouverte à toute forme de modularité d'organisation des services** (mise en perspective du « tout le monde en préfecture » dans nombre de départements), **à toute forme de mutualisation** y compris avec les opérateurs, y compris en inter-départemental
- **la remise en cause explicite du réseau des DDCS/DRDJSCS**
- **la rigueur budgétaire impliquant la recherche à pas forcés de toute opération de regroupement immobilier,** ou de toute « bonne » idée pour remplir les m² vacants en préfecture ou sous-préfecture (en y recyclant le concept de maison de service public)
- **la mise en place quasi-systématique de secrétariats généraux uniques dans chaque département** (Préfecture, sous-préfecture, DDI, unités départementales des DREAL) ayant compétence y compris en matière de gestion des ressources humaines, soit la fin programmée des directions départementales de plein exercice !
- et cerise sur le gâteau, **les agents impactés par cette nouvelle vague de réformes auront « droit » aux mesures concoctées par la Fonction Publique pour les déplacer voire les conduire vers la sortie.**

En résumé, des orientations à mille lieux des affirmations gouvernementales tournées vers le renforcement du service public de proximité, **juste la porte ouverte à la disparition programmée d'un Etat territorial garant de l'égalité territoriale, de la solidarité nationale et de la redistribution, tel que FO le porte et le défend.**

NON le niveau départemental n'en sortira pas renforcé, il serait juste atomisé avant disparition programmée !! Les DDI ont encore perdu 840 agents en 2017, soit plus de 15 000 depuis 2010. Il n'y a aucune raison pour qu'elles ne fassent pas partie des victimes expiatoires du plan social confirmé par le Premier ministre visant à supprimer 50 000 à 70 000 postes de fonctionnaires d'État d'ici 2022.

Mais OUI cela servira de motif pour affaiblir les ministères et leurs directions régionales (la deuxième circulaire du 24 juillet 2018 consultable ICI, adressée aux ministres est explicite!). En la matière, et comme depuis 2011, **FO se refusera à opposer niveau régional et départemental**, composantes indispensables pour le portage des politiques publiques en fonction de leurs particularités.

Le message adressé « courageusement » par le gouvernement aux agents le 24 juillet, c'est en version décryptée « **mettons les miettes du service public sous le tapis départemental avec la balayette préfectorale** ».

FO exprime ici son opposition **à la chasse aux soi-disant doublons** – argument livré lors de la suppression des missions de solidarité et dont la Nation paiera un jour la note en matière de gestion du patrimoine routier des collectivités par exemple.

FO n'est pas dupe quant **aux affichages de nécessité de renforcer des missions déjà exsangues**, et pointe le manque déjà patent de moyens pour faire face aux besoins du service public.

FO pointe la responsabilité de l'État employeur **en matière de prévention des risques psychosociaux**, ou plutôt son irresponsabilité dans le traitement des risques primaires en lançant aujourd'hui un nouveau cycle de restructurations, soit en moyenne un tous les 3 ans depuis 2007.

FO exige **le respect des instances de dialogue social formelles et réglementaires**, dont les réunions de pseudo-concertation organisées par certains préfets ne sauraient tenir lieu. FO demande la consultation pour avis des CT de chaque DDI sur les propositions formulées par les directeurs aux préfets, puis sur les propositions des préfets au Premier ministre. FO demande de la même façon la consultation pour avis des CT ministériels et du CT des DDI avant toute prise de décision nationale.

FO s'oppose enfin **à toute instrumentalisation des agents**, nombre de directions appelant explicitement à faire par eux-mêmes des propositions de suppressions de missions.

Défense des effectifs, maintien d'une chaîne ministérielle, opposition à toute suppression ou externalisation/privatisation de mission, opposition à laisser mettre en place la dernière génération de fonctionnaires de ce pays, tels sont les combats auxquels FO est attachée !

FO continuera à occuper le terrain qui est le sien: la défense du Service public, la défense des services et des agents, ce pour quoi nous sommes élus par des personnels qui participent à plus de 80 % aux élections.

Je vous remercie.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris